

19 décembre 2013

Feuille de route du groupe de travail 2

"Comment améliorer la transparence et la gouvernance des entreprises en matière de développement durable en réponse aux attentes de la société et de la finance responsable tout en intégrant les évolutions normatives européennes et internationales"

Pierre-Yves Chanu et Michel Laviale co-rapporteurs

I. Axes de travail

1. Transparence

L'opportunité d'une prise de position rapide de la Plateforme sur le projet de directive européenne sur le reporting extra-financier en cours de négociation sera débattue par le Bureau le 19 décembre.

Les axes de réflexion retenus pour aborder la question plus générale de la transparence sont :

A. Le bilan des articles des Lois Grenelle relatifs à la transparence

- La mise en œuvre du reporting extra-financier (article 225) : analyse comparative des évaluations existantes et synthèses des remarques ;
- La communication par les investisseurs de la prise en compte des critères RSE dans leur politique (article 224); analyse des évaluations CGDD, AFG, Novéthic
- Les rapports sur le développement durable des collectivités locales (article 255) ;
rapport
annoncé du Comité 21
- Quelles perspectives d'évolution éventuelle du cadre juridique actuel ?
- Quels besoins pédagogiques d'accompagnement pour faciliter l'utilisation du cadre national ?

B. Cartographie des cadres et référentiels sectoriels et internationaux sur le reporting extra-financier et les perspectives de convergence avec le cadre national

- Les démarches impulsées par les organisations professionnelles sectorielles/métiers
 - ↳ Identification des principaux outils existants permettant d'accompagner les démarches RSE des entreprises (guides d'élaboration d'un reporting extra-financier, etc.); leurs lacunes;
 - ↳ Le rôle des organisations professionnelles dans l'accompagnement des bonnes pratiques RSE;

- L'articulation et les correspondances entre les référentiels internationaux relatifs au reporting extra-financiers et à la RSE ;
 - ↳ Le projet de directive européenne et la proposition allemande d'un référentiel européen complémentaire (dérivé du Codex allemand)
 - ↳ Le référentiel de l'International Integrated Reporting Council
 - ↳ La GRI4
 - ↳ Les perspectives d'évolution d'ISO 26000

2. Quels sont les leviers pour une meilleure prise en compte de la RSE dans la gouvernance des entreprises ?

- Les outils pédagogiques et les démarches de prise en compte de la RSE
 - Identification des principaux outils existants (guides sur la gouvernance, la rémunération des dirigeants, le dialogue avec les parties prenantes, etc.); leurs lacunes;
- Les démarches de valorisation de la RSE dans les entreprises :
 - les réflexions multi-parties-prenantes déjà engagées (travaux Comité 21, ORSE, AFNOR, IFA, rapports Brovelli , CESE,...), autres (MEDEF...);
- Le partage de la valeur : ce thème pourrait être traité ultérieurement après que nous nous soyons mis d'accord sur son contenu :
 - la rémunération des dirigeants
 - l'épargne salariale

3. Quels sont les leviers pour développer la finance responsable ?

- État des lieux des besoins pour les entreprises/les investisseurs
- Analyse des propositions existantes : Feuille de route environnementale 2012, Livre blanc sur le financement de la transition énergétique, Travaux pour la conférence bancaire
- Quelles perspectives en matière de labels (notamment en matière d'ISR):
 - Quels sont les objectifs des labels ?
 - Pour quels publics sont-ils élaborés ?
 - Quels sont les objectifs et les principes des labels ISR existants (CIES et Novéthic, labels étrangers)?
 - Faut-il un ou plusieurs labels ISR ?
- La notation extra financière
 - Les méthodes et les pratiques des agences de notation...
 - Faut-il harmoniser les pratiques des agences de notation, dans l'objectif de

renforcer la qualité et la transparence des méthodologies mises en œuvre ainsi que la profondeur du dialogue engagé avec les émetteurs et les parties prenantes ? Quels sont les outils mobilisables (référentiel méthodologique, certification,..) ? A quel niveau (français, européen, international)? (travaux de l'ORSE et du MEDEF, norme ARISTA au niveau européen,..)

- Quel est le (bon) modèle économique ?

II Méthodologie de travail

Le Groupe de travail procédera, dans un premier temps, à plusieurs état des lieux:

- Des travaux d'évaluation de l'application de la loi Grenelle 2 relative au reporting extra-financier, à l'ISR, aux rapports développement durable des collectivités locales
- Des travaux sur les cadres et référentiels sectoriels de reporting extra-financier, notamment les initiatives exemplaires résultant de l'engagement de secteurs professionnels, des référentiels internationaux
- Des initiatives pour une meilleure prise en compte de la RSE dans la gouvernance des entreprises, du dialogue avec les parties prenantes (travaux de l'IFA sur le rôle des CA à paraître en avril 2014, de l'ORSE sur la place de la RSE dans les AG des actionnaires, autres travaux sur le thème de la rémunération, ..).
- Des travaux relatifs à l'ISR et en particulier aux labels ISR, à l'activité et à la comparaison des pratiques des agences de notation extra-financières

Les auditions d'organisations professionnelles et d'acteurs de la RSE et de la finance responsable, etc. viseront à identifier les bonnes pratiques existantes, à en tirer des leçons pour de futures propositions, en vue, notamment, d'alimenter à terme le plan national RSE. Chaque participant au GT2 alimentera les travaux avec les documents pertinents dont il dispose. Il faudra veiller à la cohérence entre les sujets traités par les 3 groupes de travail, certains étant communs (reporting, capital investissement, ISR, achats responsables, gouvernance, donneurs d'ordre et sous-traitants) ; d'où la nécessité de valider par étapes les travaux des groupes par le bureau et les plénières.

III Co-rapporteurs.

Cinq personnes étaient candidates aux fonctions de de co-rapporteurs. Ont été retenus:

- **Michel Laviale** (Medef/Orse),
- **Pierre-Yves Chanu** (Cgt),
- assistés de deux experts référents, Daniel Lebègue (ORSE) et Philippe Zaouati (Afg), chacun dans son domaine de compétence respective.

IV Calendrier

Les travaux commenceront par le thème de la transparence (sauf pour le reporting des entreprises publiques, un document faisant le bilan des travaux gouvernementaux étant attendu en principe en mars), et celui des labels (du fait de la conférence bancaire de mai-juin), les autres sujets débutant à partir d'avril.

19 décembre 2013: validation par le bureau des premières versions des feuilles de route, du choix des co-rapporteurs

15 janvier 2014 : seconde réunion consacrée au projet de directive européenne

16 janvier 2014 (14:00-17:00) : plénière de la plateforme RSE

31 janvier : 3ème réunion GT2

-auditions et présentations de travaux sur l'évaluation de l'application de la loi Grenelle 2
-debriefing

Autres dates prévues : 11 février, 20 février, 13 mars et 24 mars : auditions possibles sur les cadres et référentiels sectoriels et internationaux (Gimelec, secteur de la propreté, référentiel de reporting environnemental et sociétal des centres commerciaux)

4 mars 2014 (14:30): bureau de la plateforme, validation des travaux

25 mars 2014 (14:00 – 17:00): réunion plénière de la plateforme, présentation de l'avancée des travaux (travail d'évaluation de la loi Grenelle 2 par le GT2)